

chargés, ou de ceux qui l'ont regardée comme la plus puissante de ses ressources.

L E T T R E CXLVIII.

N É M É E A U M Ê M E.

**J**E viens d'apprendre que Thrasyllé va être forcé d'abandonner à ses créanciers le peu de bien qui lui reste; & je ne puis, sans la plus vive douleur, voir dans une situation si cruelle, un homme qui m'a été si cher, & que mon infirmité ne m'a pas fait oublier autant qu'il le suppose. Les dieux me sont témoins qu'il n'y a rien que je n'aie tenté pour le convaincre que l'amitié la plus tendre avoit succédé dans mon cœur à ce délire dont, quoiqu'il n'en doive la fin qu'à lui-même, il est toujours si blessé de me voir guérie. Plus fait, selon toute apparence, pour être l'objet d'un caprice, que pour inspirer un sentiment d'autant plus flatteur, quand il prend la place de l'amour, qu'on ne peut le devoir qu'à l'estime la plus sincère, il n'a jusques à présent ré-

pondu au mien que par tout ce que la haine peut suggérer de cruel & d'injurieux. Si, comme lui, je n'avois consulté que ma vanité, il m'auroit, sans doute, irritée au point que l'aversion qu'il me témoigne, toute violente qu'elle est, ou qu'il la croit, n'égaleroit pas l'aversion que je sentirois pour lui. Mais je sçais trop combien une passion malheureuse offusque notre raison, pour que je lui fasse un crime de céder à des mouvemens dont il est si peu le maître de sentir l'injustice. C'est bien assez que d'avoir cessé de l'aimer, sans le haïr encore de l'amour qui lui reste. Si, donc, ses dispositions m'affligent, elles ne me changent pas. Quelque vivement, toutefois, que je desire de le voir penser sur cela comme il le devrait, j'ai trop de preuves de l'inflexibilité de son caractère pour se flatter de l'y amener jamais, & pour continuer de le fatiguer d'un sentiment auquel il ne veut pas croire, & auquel même n'en doutât-il point, il n'en voudroit pas plus répondre. Ce n'est point que mon amour-propre l'emporte dans mon ame sur l'amitié que je lui ai vouée; accoutumée depuis longtemps à le lui sacrifier, en cessant d'être à lui, je n'ai point perdu l'habitude de

le lui soumettre, & même d'y trouver une sorte de plaisir; mais je craindrois de ne pouvoir lui paroître avoir conservé cette façon de penser, sans en faire, peut-être, soupçonner ce qui m'est, par rapport à lui, de la plus grande importance qu'il ne pénétre jamais. Je vous envoie, avec cette lettre, dix talens d'or\* que je vous conjure de vouloir bien lui offrir comme un présent que vous lui faites. Sans compter que cette somme est loin d'excéder votre magnificence ordinaire, & que vous ne vous y borneriez sûrement pas, si ce que vous vous croyez obligé de sacrifier au faste ne mettoit point d'entraves à votre générosité, c'est un droit que l'amitié vous donne sur lui, & dont je ne sçaurois ignorer que vous avez usé plus d'une fois. Peut-être même serois je contentée de vous instruire de l'état où il est, & dont j'ai de fortes raisons de croire qu'il ne vous dit point toute l'horreur, si je n'eusse pas si bien sçu que vous ne pouvez, en ce moment, l'aider que de votre crédit, & plus effrayer ses créanciers que les satisfaire. Mais il y a déjà si long-tems que la crainte de votre autorité les contient,

\* Dix mille écus.

qu'il ne se peut pas que cette même autorité les contienne toujours. En supposant même (ce que l'extrémité où ils sont réduits ne rend point probable) que vous puissiez encore les arrêter, ce ne seroit, tout au plus, que retarder sa ruine, & ne lui prêter, par conséquent, qu'un secours purement illusoire. Toutes ces réflexions m'ont conduite à penser que vous voudriez bien, & que je prisse votre place en cette occasion, & que je vous sauvasse l'horreur de voir celui de tous les hommes que vous aimez le plus, dans un péril dont il vous est impossible de le tirer. Vous sçavez, d'ailleurs, combien, depuis que le luxe regne seul dans la république, le mérite & la vertu y ont perdu de leur considération, & le peu qu'ils y sont, lorsqu'ils ne sont pas étayés par les richesses; & je pourrois vous nommer ici plusieurs de vos concitoyens que, tout faits qu'ils sont pour en être l'ornement, leur misere y condamne à la plus profonde obscurité. Thrazylle, aussi ambitieux que vous-même, pourroit-il, sans le plus horrible désespoir, se voir mis au même rang que le vertueux & infortuné Lamachus, dans une ville où il a si long-tems brillé? Epargnons - lui

donc un affront si cruel, & ayons en même tems la gloire de conserver à sa patrie un homme que ses talens doivent lui rendre si précieux. Une voie détournée pour faire remettre à Thrazylle ce que je vous envoie, vous auroit, je le sens, mieux convenu que la voie que j'ai choisie. J'ai moi-même balancé long-tems si je ne la préférerois pas au parti que j'ai pris; mais si je l'eusse fait, il n'auroit pas reçu un secours dont l'auteur se seroit caché à ses yeux, sans chercher, avec cette opiniâtreté que vous lui connoissez, & qui ne se lasse jamais, à qui il auroit pu le devoir; & quelque bien que je me fusse cachée, il m'auroit devinée peut-être. Songez, mon cher Alcibiade, quelles seroient sa rage & ma douleur, s'il venoit à apprendre que c'est cette même Némée qu'il accable aujourd'hui du poids de toute sa haine, qui s'intéresse à la fâcheuse situation où il se trouve, & qui voudroit la rendre plus digne de lui. Quand, renonçant à son injustice ordinaire, il ne m'en haïroit pas davantage, vous connoissez sa hauteur; & je vous laisse à juger s'il voudroit, à présent, me devoir quoi que ce fût, lui que, dans le tems que j'en étois le plus

tendrement aimée, je n'ai pu résoudre à accepter les présens mêmes les plus légers. Je sçavois qu'il n'avoit pas toujours eu cette délicatesse; & moins je pouvois en douter, plus je fus offensée du mépris que, par cette exception, il me témoignoit. Némée, en effet, auroit dû être pour lui, non une courtisane, mais une maîtresse. Eh! puis-je me flatter qu'il voulût bien aujourd'hui me rendre la justice qu'alors il me refusoit; & que non-seulement il ne préférât point à mes dons, la plus horrible misère, mais qu'il ne les regardât pas comme l'outrage le plus sanglant que pût lui faire la fortune? J'exige donc, de votre amitié, & de vous conduire avec lui de manière qu'il lui soit impossible de me soupçonner, & que, dans quelque position que nous puissions, lui & moi nous retrouver, vous ne lui disiez, ni même ne lui fassiez jamais penser qu'il peut m'avoir cette légère obligation. J'oubliois de vous dire que tout ce qui m'est revenu de son état actuel, c'est qu'il est près d'être dépouillé par ses créanciers du reste de ses biens: ce qu'il doit, les absorbe-t-il, ou non, c'est ce dont je ne suis pas instruite? Si ce que je vous envoie ne faisoit que le

libérer, moins à plaindre par ce que, du moins, il se verroit délivré des clameurs & des vexations de ces gens-là, ne le seroit-il pas à tout autre égard autant qu'il l'est? Eh! puis-je être heureuse tant que je ne le verrai pas dans cette abondance si nécessaire aux personnes de son rang? En cas, donc, comme je le crains, que ces dix talens ne remplissent que la moitié de mon objet, je vous demande en grace de ne me le pas laisser ignorer. Je puis, sans rien prendre sur ma fortune, en sacrifier encore autant; & le seul moyen que j'aie pour m'en reprocher moins la source, est l'usage qu'aujourd'hui les dieux me permettent d'en faire.

avec lui de manière qu'il ne soit pas  
 de me l'acquiescer. 3. que dans  
 de moi ne seroit pas, vous ne l'avez  
 de même de lui faire jamais pen-  
 ser d'ill pour m'avoir cette légère  
 raison. L'oubli de vous que tout  
 ce qui m'est revenu de son état d'ill  
 est d'ill est d'ill d'ill d'ill d'ill  
 les créances du reste de la pièce  
 d'ill doit, les autres d'ill d'ill  
 c'est ce dont ne l'avez pas informé  
 de pas je vous envoie de l'ill d'ill

*Fin du sixieme Volume.*

